



Formulaire de demande d'une prime pour l'installation d'un système d'épuration individuelle

En date du 25 janvier 2010, le Conseil communal a décidé d'octroyer une prime destinée à couvrir une partie des frais pour l'installation d'un système d'épuration individuelle, et ce uniquement pour le traitement des eaux ménagères usées en zone d'assainissement autonome ou en dérogation au raccordement à l'égout en zone d'assainissement collectif.

Le système d'épuration individuelle doit avoir satisfait aux procédures de contrôle définies par la législation en vigueur.

Le système d'épuration individuelle installé doit être agréé par la Région wallonne.

Le montant maximum de la prime communale est fixé à 500 € et ne pourra en aucun cas dépasser le montant des travaux déduction faite des primes ou subsides octroyés par d'autres pouvoirs publics. La prime n'est accordée qu'une seule fois par ménage, pour le logement dont il est propriétaire et qu'il occupe en permanence.

Le bénéficiaire doit être en possession d'une « déclaration de classe 3 » accordée par la commune pour l'installation d'un tel système. Un modèle de déclaration peut être obtenu sur simple demande au 084/37.01.71 ou 084/37.01.70 (service urbanisme-environnement)

Le formulaire complété et signé sera déposé ou envoyé par pli postal à l'Administration communale de Rendeux, à l'attention de Madame la Secrétaire communale, rue de Hotton, 1 à 6987 Rendeux.

La prime est versée sur présentation :

- **des factures des travaux réalisés**
- **de l'attestation de contrôle réalisé par l'AIVE**
- **de la preuve de notification d'octroi d'une prime émanant de la Région wallonne pour le même investissement**

A) LE DEMANDEUR

SI PERSONNE PHYSIQUE

Nom :

Prénom :

Rue :

n° :

Bte :

Code postal :

Localité :

Tél :

Fax :

e-mail :

SI PERSONNE MORALE

Dénomination : Statut juridique :
Siège social :
Rue : n° : Bte :
Code postal : Localité :
Tél : Fax : e-mail :
Identité du signataire représentant la personne morale
Nom : Prénom :
Qualité : Tél :

B) DONNEES RELATIVES AU SYSTEME D'EPURATION INDIVIDUELLE

Situation de l'établissement desservi par le système d'épuration

Rue : n°: Bte :
Code postal : Localité :

Nombre de personnes desservies par le système d'épuration :

Modèleagrée sous le n° de référence W2009/.../.../

C) ANNEXES A JOINDRE AU FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRIME

Je joins à ma demande les documents suivants :

- copie des factures des travaux réalisés
- copie de l'attestation de contrôle réalisé par l'AIVE
- copie de la preuve de notification d'octroi d'une prime émanant de la Région wallonne pour le même investissement

NB :
La prime devra être remboursée, majorée des intérêts au taux légal si le demandeur a fourni des renseignements faux, incomplets ou erronés au moment de la demande d'octroi de la prime communale.

D) SIGNATURE

Nom : Prénom : Date :
Fait à (lieu) : Qualité :

Déclare par la présente que toutes les données contenues dans le présent formulaire de demande sont à sa connaissance exactes et véritables. Le demandeur s'engage à mettre à la disposition de l'administration communale tous les documents nécessaires, tels que demandés dans le formulaire de demande, ainsi que toutes les données relatives au projet.

Signature du demandeur

E) LIQUIDATION DE LA PRIME

Intitulé et numéro du compte financier sur lequel la prime communale peut être versée :

Intitulé :

Numéro de compte :

F) PARTIE A REMPLIR PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Date du contrôle :

Visa de contrôle :

Avis :

Favorable

Défavorable